



MARIE-HELENE AMIABLE
DEPUTÉE DES HAUTS-DE-SEINE
MAIRE DE BAGNEUX

Déclaration

Bagneux, le 9 mars 2012

Tous autour de Jef Duval !

On ne peut pas couper l'électricité ou le gaz à des foyers en difficultés !

J'ai été interviewée ce jeudi 8 mars par le journal de France 3 et dans la presse, à propos de mon soutien à Jef Duval, jeune agent ERDF-GRDF de l'agence d'Arcueil, menacé de licenciement pour ne pas avoir coupé l'électricité ou le gaz à des foyers en difficulté.

Comme beaucoup de ses collègues, ce jeune homme de 23 ans, ne supporte parfois pas de « mettre des familles dans le noir » ou de leur couper le chauffage en plein hiver comme il l'a exprimé dans ce reportage.

Je le comprends et je le soutiens d'autant que j'ai déjà déposé, à l'Assemblée nationale, deux propositions de loi visant à interdire les coupures énergétiques durant l'hiver.

Jef Duval paye très cher cet acte humain. Malgré les interventions efficaces des organisations syndicales et de la Confédération générale du travail, la direction fait la sourde oreille et menace de le licencier.

La sanction est disproportionnée ! Alors que de grands patrons ne sont pas inquiétés quand ils licencient des salariés pour mieux rémunérer leurs actionnaires, Jef Duval, lui, risque de perdre son emploi. Alors que de grands patrons perçoivent des rémunérations faramineuses, ce jeune agent risque de perdre ses revenus.

Ce n'est pas tolérable ! La même justice sociale doit exister pour toutes et tous !

Pour qu'il ne devienne pas un exemple, je vous invite à dénoncer cette injustice ! Jef Duval a besoin de tout notre soutien. Vous pouvez le lui apporter en signant la pétition et en manifestant votre mécontentement auprès des directions d'ERDF et GRDF !